SIRA

Compte-rendu des réunions de concertation n°1 du 9 et du 17 avril et n°2 du 12 juin.

CONTRAT RIVIÈRE

4 Vallées

projet de restauration hydromorphologique et écologique

Restauration de la Combe du Mariage sur la commune de Septème

SOMMAIRE

1. ZONE D'ÉTUDE 1
2. PRINCIPES DE CONCERTATION 2
3. PARTIES PRENANTES 2
4. MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION 3
5. FICHE PÉDAGOGIQUE 6
6. BILAN DE L'ATELIER 1 8
7. BILAN DE L'ATELIER 2 10

CONTEXTE

Dans le cadre du Contrat de rivière (programme d'actions opérationnel pour la gestion des rivières), le SIRRA prévoit de restaurer la morphologie de la Combe du Mariage pour répondre à des enjeux hydrauliques et écologiques prioritaires sur le territoire.

Les travaux historiques de la Combe du Mariage (busage sous le centre-village, recalibrage, chenalisation, suppression de la ripisylve, etc.) ont conduit à une dégradation du milieu et à une réduction de la qualité des habitats aquatiques.

De plus, lors des dernières crues, les débordements ont engendrés des dégâts matériels (parking, aire de jeux, terrains de sport inondés...) sur le tronçon du cours d'eau qui est fortement urbanisée.

Deux réunions de concertation et une plénière de restitution sont organisées pour récolter les avis de chacun, tout en intégrant les réalités de terrain et la vision de chaque participant par rapport à la rivière. Elles se déroulent en parallèle et sur la même base pour les comités de concertation tecnique et riverain. L'avis de chaque participant a le même degré d'importance. A la suite de chaque réunion, les informations sont transmises au bureau d'études afin qu'il intègre les nouvelles données dans l'élaboration de l'AVP.

Une Charte de participation est établie. En participant aux réunions, chaque personne atteste de son acceptation aux principes et règles de la concertation.

PERSONNES PRÉSENTES

Animateurs SIRRA : Alexis Reynaud, Heloise Doranlo, Aline Branchard, Arnaud Vial, Patrick Denolly

Comité technique (couplé pour les projets de la Gère à Eyzin-Pinet et de la Combe du Mariage à Septème)

du 9 avril : Arnaud Tositti (Département Isère), Jean-Claude Bertrand (élu de Septème), Alain Clerc (maire de Septème), André Mantel (Elu d'Eyzin-Pinet), Denis Sommain (Nature Vivante), Anne Préssurot (Agence de l'eau), Mickael Paridiot (Vienne Condrieu Agglomération), Pascal Brula (APGR)

du 11 juin : Mathieu Juton (CEN Isère), Jean-Claude Bertrand (élu de Septème), Alain Clerc (maire de Septème), André Mantel (Elu d'Eyzin-Pinet), Jean-Maxime Rome (Département Isère), Cédrik Chabbert (Département Isère), Denis Sommain (Nature Vivante)

Comité riverain

du 17 avril : Mme Crozier (Microcrèche de la Pivollée), Cyrille Bouvard, SCI Château de Septeme, SCI LA FUTAIE, Michel Petrequin

du 12 juin : Mme Crozier (Microcrèche de la Pivollée), SCI LA FUTAIE, Cyrille Bouvard, Michel Petrequin

1 ZONE D'ETUDE

Le territoire du SIRRA

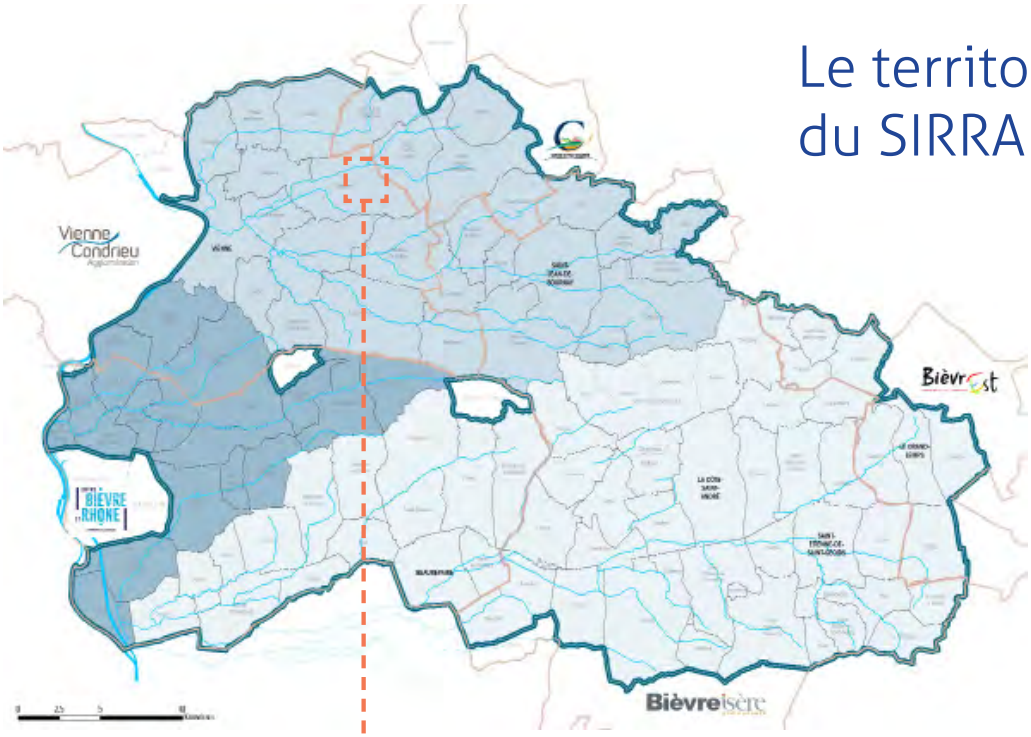

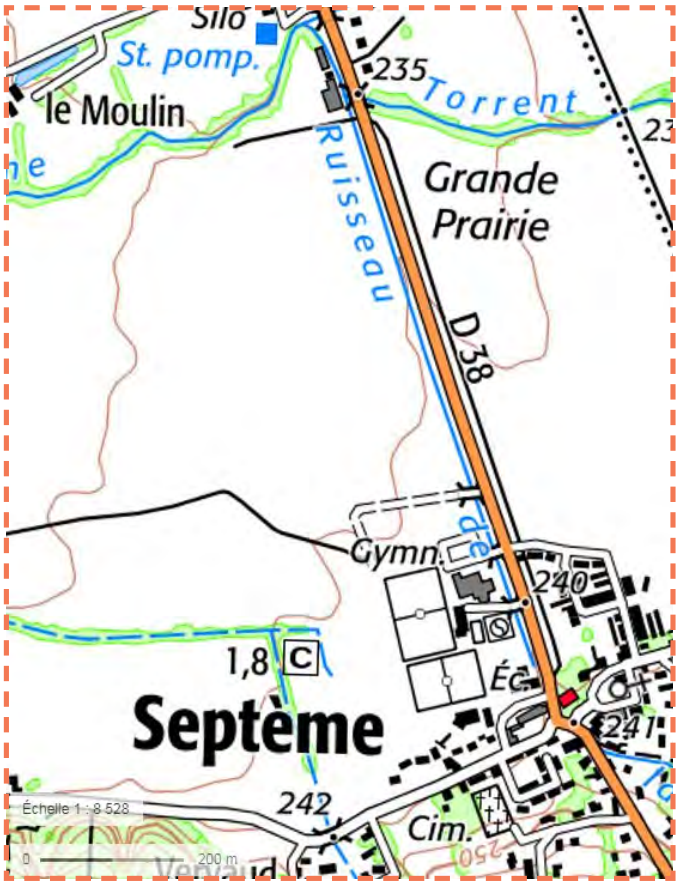

PRINCIPAUX ENJEUX :

Restauration morpho-écologique de la rivière et prévention contre les inondations

2 PRINCIPE DE LA CONCERTATION

La concertation se distingue de la consultation par le fait qu'elle n'est pas limitée à une simple demande d'avis. C'est un travail collaboratif qui implique la confrontation de points de vue, la définition d'objectifs partagés, l'apparition d'idées nouvelles, ... Contrairement à la co-décision, elle n'aboutit pas directement à la décision, mais elle vient la préparer.

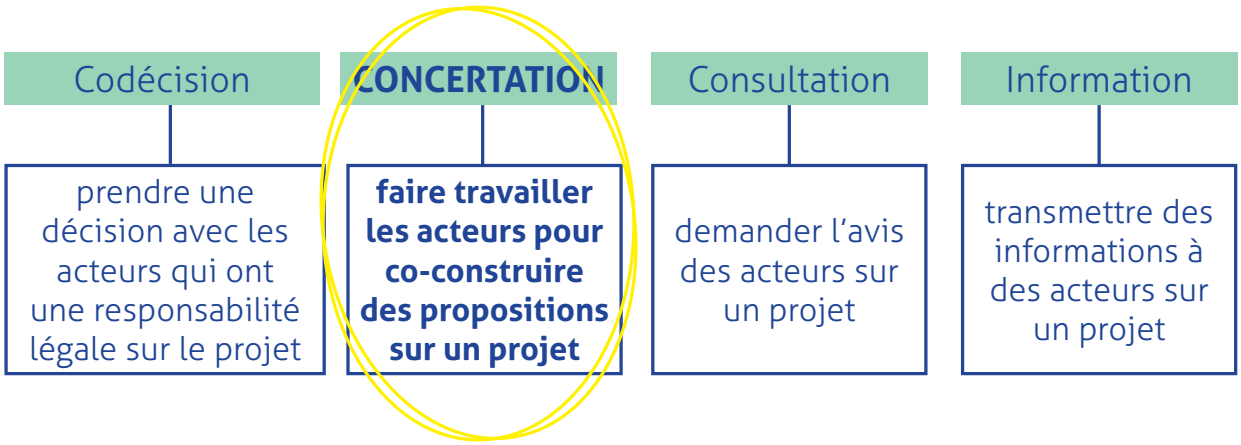

Le travail des participants aura un impact sur le processus décisionnel. Les modalités sont explicitées dans la Charte de participation.

La concertation a des objectifs précis (valider un Avant-Projet efficient et réalisable), mais elle doit rester ouverte à diverses propositions.

Les participants sont libres de s'engager selon leur propre volonté et en toute connaissance de cause.

Le processus de concertation est transparent vis-à-vis de la conduite du processus et de la place des participants dans celui-ci, des questionnements sur le projet et de la décision finale.

3 PARTIES PRENANTES

La concertation est la mise en place de moyens et de dispositions constructives pour se comprendre, délibérer, échanger et agir «de concert». Elle permet de considérer les informations, les opinions et/ou les arguments de chacun en vue de prendre des mesures. Pour ce faire, deux comités ont été constitués.

Un COMITÉ INSTITUTIONNEL, où sont conviés :

Elus des communes concernées, bureau d'études retenu sur le projet, agence de l'Eau RMC, DDT, ONEMA, Département de l'Isère, DREAL, chambre d'agriculture, fédération de pêche, AAPPMA locale, association environnementales locales, CEN Isère, gestionnaire de réseaux (TRAPIL), techniciens des EPCI et du SIRRA.

Un COMITÉ RIVERAIN, où sont conviés :

Propriétaires riverains, exploitants agricoles et habitants des communes directement impactés par le projet.

4 MÉTHODOLOGIE DE LA CONCERTATION

ORGANISATION DES RÉUNIONS

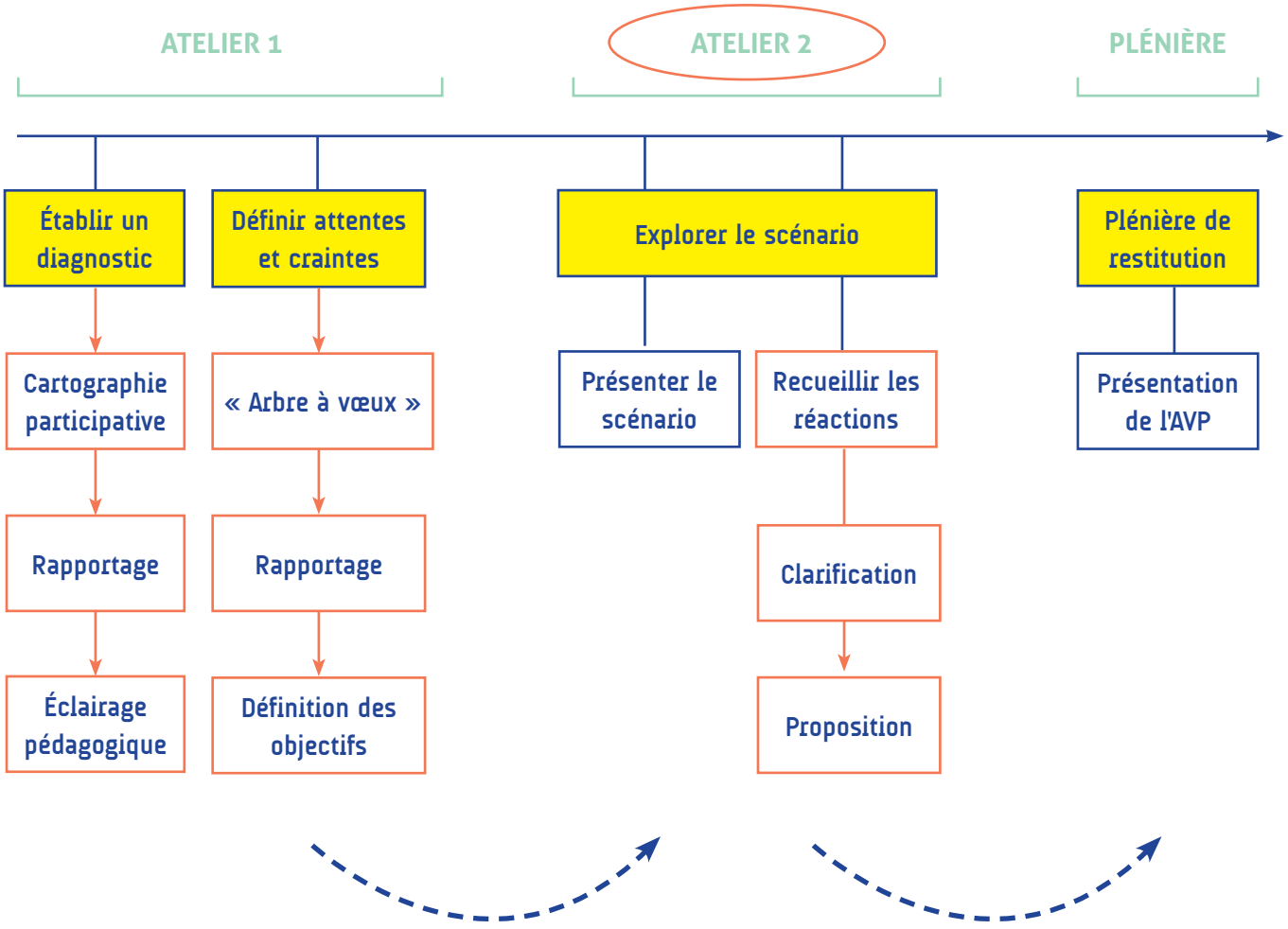

PRISE EN COMPTE DES INFORMATIONS PAR LE BUREAU D'ETUDE

Afin de faciliter l'animation des ateliers et en assurer l'efficacité, des rôles ont été attribués pour chacuns des animateurs. Un **RÉFÉRENT TECHNIQUE** intervient pour les notions techniques et pédagogiques. Un **RAPPORTEUR** prend note des échanges et en fait la synthèse en fin d'atelier. Un **FACILITATEUR** anime la réunion et fait en sorte qu'elle soit pleinement satisfaisante pour chacun des participants.

MÉTHODOLOGIE DE L' ATELIER PARTICIPATIF N°1

1 LE BRISE-GLACE

Les brises glaces sont des exercices de courte durée qui permettent aux participants de se présenter de façon légère et informelle. Ils créent ainsi une ouverture au dialogue. Dans ce cadre il est demandé aux participants de se présenter et d'évoquer, en un mot, ce que représente la rivière pour eux.

2 LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE

Les participants sont répartis en groupes de dix personnes maximum. La cartographie est d'autant facilitée, que le nombre de participants est restreint. Chaque groupe dispose d'une carte de la zone d'étude et doit en établir le diagnostic.

Etablir le diagnostic

L'exercice consiste à noter toutes les informations concernant ce qui se trouve sur la zone d'étude en fonction de cinq thématiques qui sont expliquées aux participants au préalable : image de la rivière, usages autour de la rivière, fonctionnement hydraulique (apports d'eau, débordements, ...), état écologique (environnement), évolution historique. Un rapportage et une synthèse sont ensuite effectués.

3 L'ARBRE A VŒUX

L'arbre à vœux permet de recueillir la vision du participant, ainsi que ses priorités sur ce qu'il attend du projet, la façon dont il le conçoit et ce qui pourrait éventuellement poser problème, que ce soit d'un point de vue technique, sociologique, financier,...

Définir les attentes et les craintes

Des cartons sont distribués à chaque participants. Il leur est demandé de noter leurs attentes et craintes (une idée par papier).

Un rapportage est ensuite effectué afin de synthétiser et réexpliciter l'ensemble des idées pour qu'elles soient bien comprises de tous et correctement interprétées. Cela doit permettre d'aboutir à la définition d'objectifs vis-à-vis du projet.

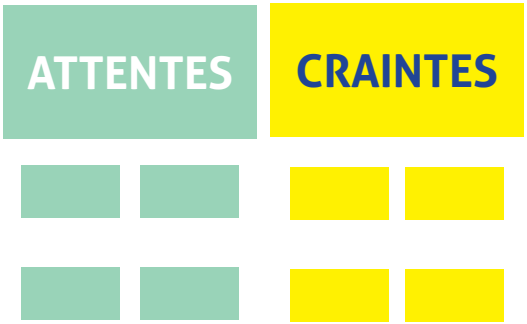

MÉTHODOLOGIE DE L' ATELIER PARTICIPATIF N°2

1 PRESENTER LE SCÉNARIO

Les informations recueillies lors de l'atelier n°1 (diagnostic et objectifs retenus), et transmises au bureau d'étude, ont données lieu à la construction d'un programme de restauration adapté. Ce sont ces scénarios provisoires qui sont présentés aux participants.
Le détail des actions est passé en revu et expliqué aux participants. Les scénarios proposés sont défendus avec les documents explicatifs justifiant les solutions retenues.

2 AFFINER, FAIRE ÉVOLUER LE SCÉNARIO

Clarification et propositions

Les participants sont répartis en petits groupes. Un temps leur est laissé pour échanger autour des plans, présentant les différents secteurs de travaux du scénario projeté. Les questions de clarification et les idées complémentaires sont notées sur des cartons de couleur, sur chacun des plans. Les **questions de clarification** sont des points techniques, des notions de vocabulaires, des éclaircissements, permettant de mieux comprendre le programme présenté. Les **propositions** sont des idées d'aménagements complémentaires, des améliorations possibles visant à faire évoluer le scénario.
Les référents techniques (bureau d'étude et technicien du Syndicat), apportent ensuite une réponse, dans la mesure du possible, à chacun des points évoqués et en font la synthèse.

3 ÉCHELLE DE CONSENSUS

En conclusion, les participants font part de leur perception du scénario via **l'échelle de consensus.**
Ils indiquent, sur un carton de couleur : « je porte », « je ne porte pas » ou « je suis mitigé ».
Ces affirmations sont recensées sur un tableau récapitulatif.

5 FICHE PÉDAGOGIQUE

NOTIONS D'HYDROMORPHOLOGIE
La rivière est un système physique énergétique

Les débits liquides (flux d'eau) et solides (limons, cailloux, galets, blocs...) sont les moteurs de l'évolution de la rivière.

Un cours d'eau reçoit et transporte les eaux de pluie et les sédiments d'un même bassin versant, de l'amont vers l'aval, sous l'effet de la gravité. La morphologie des rivières dépend du climat, de la géologie et du relief.

BASSIN VERSANT

Espace géographique délimité par les lignes de partage des eaux et irrigué par un même réseau hydrographique (une rivière avec tous ses affluents et cours d'eau).

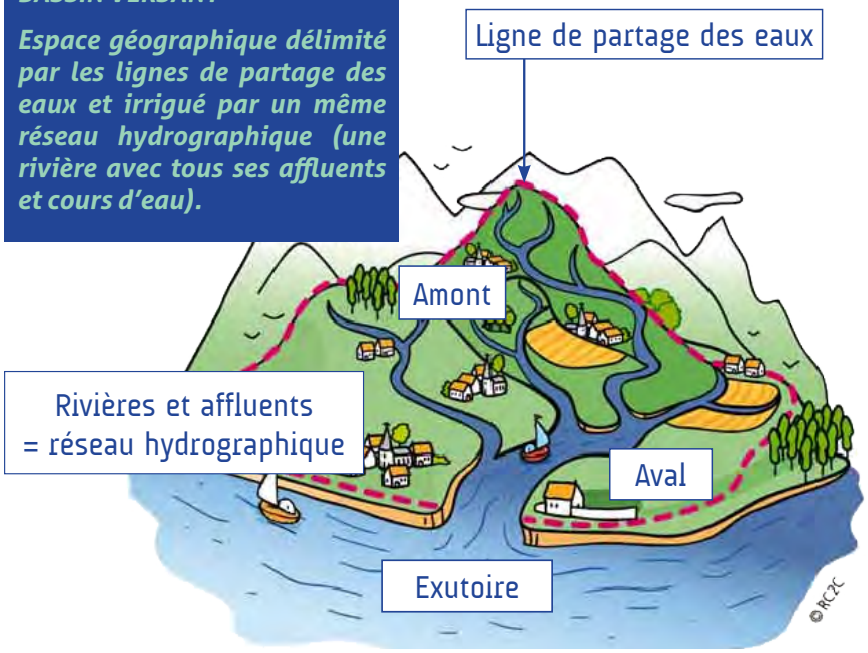

Hydro-morphologie définition

C'est une science interdisciplinaire, qui résulte à la fois de la géologie, de la sédimentologie, de la géomorphologie, de l'hydraulique et de l'hydrologie. Elle permet de comprendre la morphologie des cours d'eau, fleuves et rivières, leur fonctionnement et leur évolution dans le temps. Elle étudie les profils en long et en travers, ainsi que le tracé en plan des cours d'eau. Pour résumer, c'est l'étude des caractéristiques physiques naturelles des rivières et de leurs annexes hydrauliques.

BANDE ACTIVE

Espace compris entre le lit mineur et le lit moyen, constitué de bancs alluviaux peu ou pas végétalisés, souvent remobilisés par les crues.

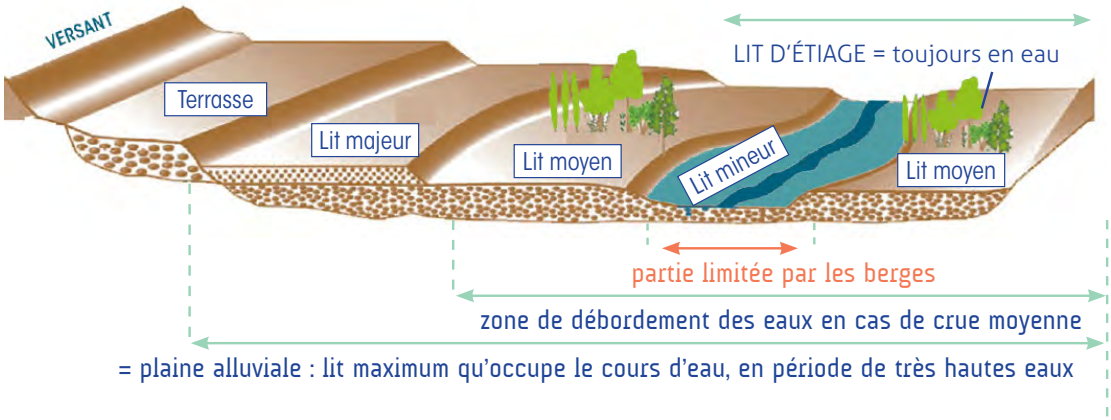

Pour avoir une rivière de bonne qualité, il faut la laisser s'ajuster naturellement !

UNE RECHERCHE PERPÉTUELLE D'ÉQUILIBRE

Les rivières sont des milieux hétérogènes, dynamiques et mobiles dans l'espace et le temps. Les cours d'eau vont naturellement rechercher un équilibre dynamique entre leurs débits liquides et solides. La morphologie d'une rivière est donc le résultat d'un ajustement permanent entre la quantité d'eau qui transite et la quantité de sédiments charriés, c'est-à-dire entre les phénomènes d'érosion et de dépôt des sédiments. Une rivière en « bonne santé hydromorphologique », c'est une rivière dont le lit évolue dans le temps et se transforme.

BALANCE DE LANE : PRINCIPE D'ÉQUILIBRE DYNAMIQUE DE LA RIVIÈRE

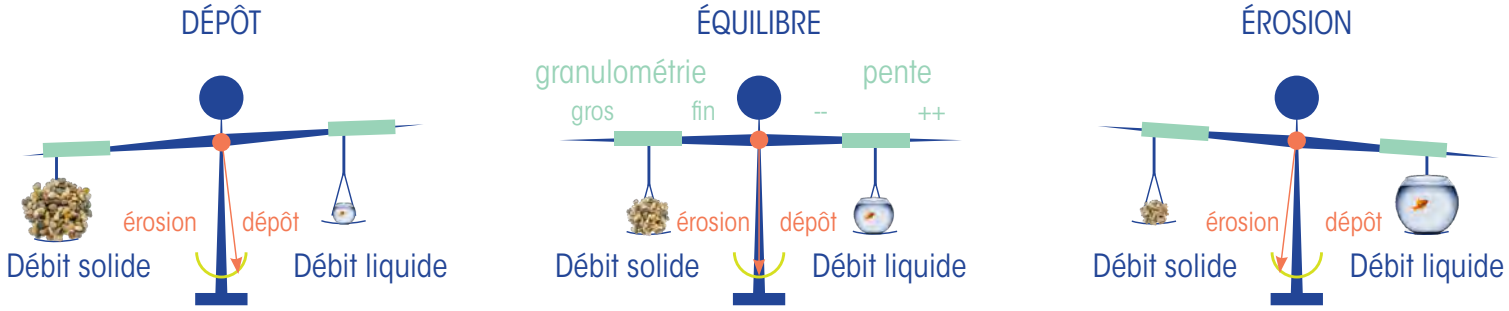

Les crues, comme les périodes d'étiages sont des phénomènes nécessaires au bon fonctionnement écologique et morphologique des rivières. Ces variations de débit permettent, entre autres, de recharger les nappes phréatiques, d'apporter des sédiments qui vont enrichir le sol et de créer des habitats aux paramètres physico-chimiques variés (profondeur, chaleur, lumière, concentration d'oxygène, débit du courant ...). Ce sont les milieux connectés (ripisylve et zones humides) qui vont permettre de limiter les impacts de ces variations de débits, limitant ainsi le risque d'inondation pour les populations.

Le saviez vous ?

La rivière connait des variations de débit. Le niveau d'eau n'est pas constant, elle alterne entre des périodes de crues (hautes eaux) et d'étiage (basses eaux). Cette alternance permet l'auto-curage du lit de la rivière, la régénération des espèces végétales et animales et l'enrichissement des sols grâce aux matériaux charriés par les eaux.

Pour fonctionner, une rivière a besoin d'un Espace de bon fonctionnement. Il est multifonctionnel et comprend les zones humides et la ripisylve.

Ripisylve

Il s'agit des formations boisées, buissonnantes ou herbacées présentes sur les berges et les rives. Grâce à leur système racinaire, elles permettent de maintenir les berges et ainsi limiter les phénomènes d'érosion.

Zones humides

Ce sont des zones tampons, connectées aux rivières. Elles sont très importantes que ce soit en période de crue ou d'étiage. Elles vont absorber ou redonner l'eau au cours d'eau pour en assurer le bon fonctionnement, évitant ainsi les inondation pour les zones urbanisées.

Espace de bon fonctionnement

C'est un espace multifonctionnel, au sein du lit majeur, exempt de toute urbanisation et qui est nécessaire à un cours d'eau pour lui permettre d'assurer ses fonctionnalités (écoulement des eaux en cas de crue, recharge sédimentaire, épuration des eaux ...). Ces espaces permettent de limiter les impacts des variations de débit des cours d'eau (inondations, assecs).

6 BILAN DE L'ATELIER 1

IMAGE DE LA RIVIERE

- Ecosystème naturel (x2)
- Courant
- Loisir (pêche)
- La vie (x2)
- Biodiversité
- Capricieuse
- inondation
- Plaine
- Ruisseau
- Moins d'eau
- Nature
- Danger

DIAGNOSTIC DE LA ZONE D'ÉTUDE - Cartographie participative

Le diagnostic réalisé a été fait selon 4 critères : fonctionnement hydraulique / usages autour de la rivière / état écologique / évolutions et historique. Les éléments de diagnostic sont retranscrits tels qu'ils ont été rédigés par les participants.

Données générales sur la section de cours deau étudiée.

- Grosse variation de débit de cours d'eau
- Diminution du débit d'eau (étiage)

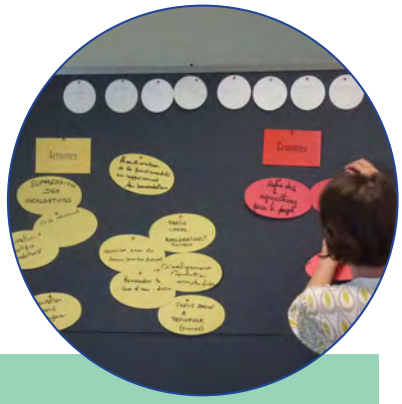

LES ATTENTES

- Garder une « protection visuelle » de la route
- Manque de visibilité quand on sort des ponts, dû aux arbustes
- Protéger les enfants et mon équipe
- Protéger ma structure (crèche)
- Protéger les extérieurs (aires de jeux)
- Nettoyer le lit de la rivière et supprimer les ponts inutilisés
- Diviser les cours d'eau pour les crues
- Restauration hors des zones à forts enjeux
- amélioration de la problématique inondation
- Fin des débordements
- suppression des inondations
- Préserver la partie amont (piscicole)
- Développement population amphibiens
- Corridors avec zone humide amont
- Reméandrer le cours d'eau
- Partie canal, amélioration piscicole ?
- Amélioration de la fonctionnalité en supprimant les inondations

LES CRAINTES

- Ecrasements sur la route
- Création de points de conflit (écrasements liés au fort trafic sur la départementale)
- Disponibilité foncière
- Refus des agriculteurs pour le projet
- Les délais de mise en oeuvre / Risque inondaction fréquent / projet de remise en état
- Bandes enherbées pour les quads
- moins de surface à exploiter

Retranscription des attentes et des craintes en objectifs

- Protéger les biens et les personnes contre les inondations
- Agir rapidement
- Améliorer le fonctionnement naturel du cours d'eau et préserver les aspects écologiques
- Minimiser les oppositions au projet
- Minimiser l'emprise du projet
- Assurer la sécurité vis à vis de la route (visibilité et dépacement de la faune)
- Limiter l'accès des véhicules motorisés aux berges

7 BILAN DE L'ATELIER 2

DIAGNOSTIC ....

Les fonctionnalités du cours d'eau sur la zone du projet sont dégradées par les modifications géométriques historiques et la chenalisation du lit contre la route :

- **La morphologie du cours d'eau perturbe les fonctionnalités hydrauliques et morpho-dynamiques :**

- Le cours d'eau le long de la route est contraint avec peu de capacité pour l'écoulement des crues, ce qui implique des débordements fréquents.
- Les ouvrages au niveau des franchissements aggravent la situation.
- Le merlon / digue en rive gauche peut être un facteur aggravant en cas de rupture.
- Le merlon en rive gauche et la route en rive droite limitent l'espace laissé au cours d'eau.

- **Le cours d'eau n'a pas une morphologie adaptée à la bonne expression des fonctionnalités biologiques :**

- Le chenal rectiligne et la mauvaise expression des processus morpho-dynamique banalisent le milieu aquatique
- Les berges, relativement raides, et l'exces d'entretien de la végétation limitent la connectivité entre les milieux aquatique et rivulaire.
- Les ouvrages en amont (buses) et aval (chute) font obstacle à la continuité écologique.

PROPOSITIONS DU BUREAU D'ETUDES

On distingue 2 zones d'enjeux principales :

- la zone amont où se trouvent, en rive gauche, les installations sportives, les parkings et la crèche (enjeux hydrolique).
- la zone aval où le cours d'eau longe la zone agricole de grandes cultures, y compris le dépôt de bois et la scierie tout à l'aval (enjeu morphologique de restauration).

Des aménagements sont proposés sur les quatre troncons qui les composent :

1.Centre sportif

2.Crèche

3. Zone de culture

4. Scierie

Les scénarios s'appuient sur des propositions de modification de la géométrie du cours d'eau pour réduire les risques d'inondation, favoriser une expression morpho-dynamique plus naturelle et favoriser les fonctionnalités biologiques avec un bon contrôle de la végétation en respectant les usages et contraintes du site.

Trois scénarios, avec différentes options, sont proposés sur les quatre secteurs.

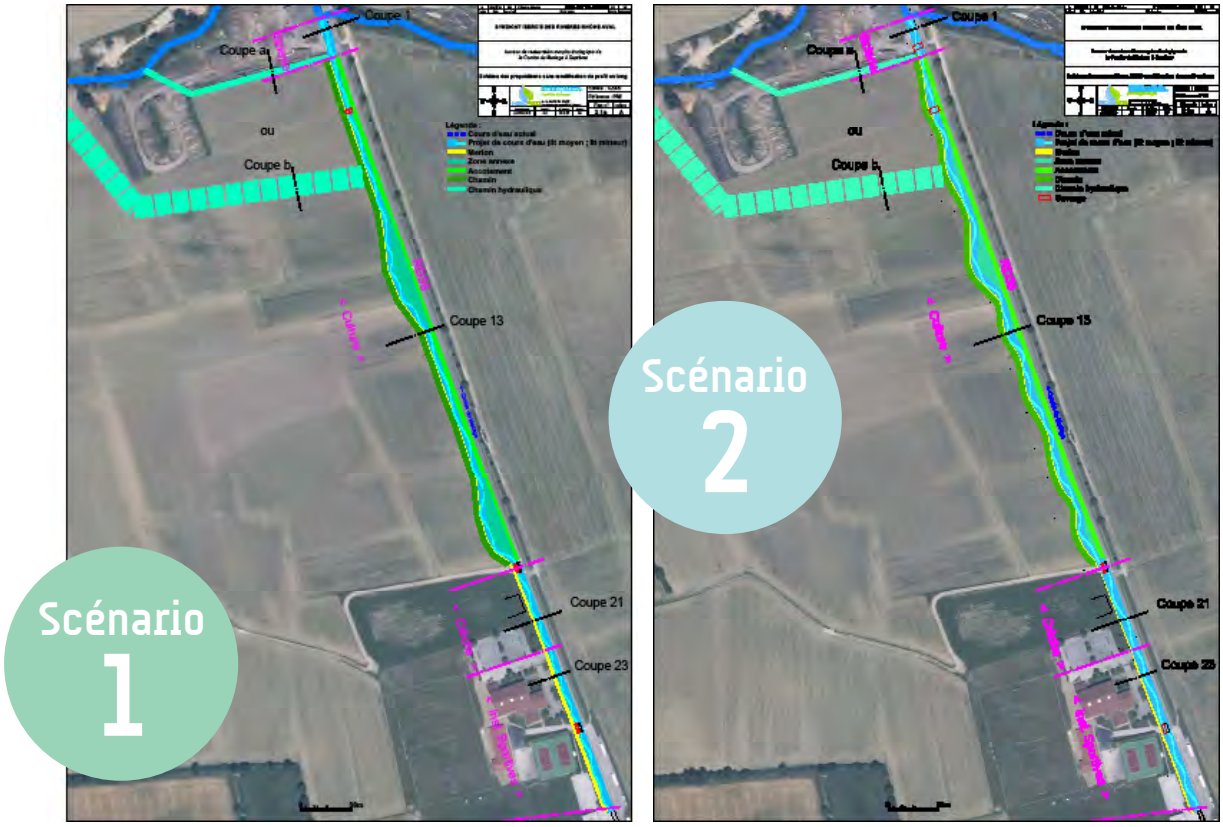

Les scénario 1 et 2 consiste à éloigner le cours d'eau de la route en le faisant reméandrer le lit mineur. La différence entre les deux réside dans l'importance de l'emprise des méandres.

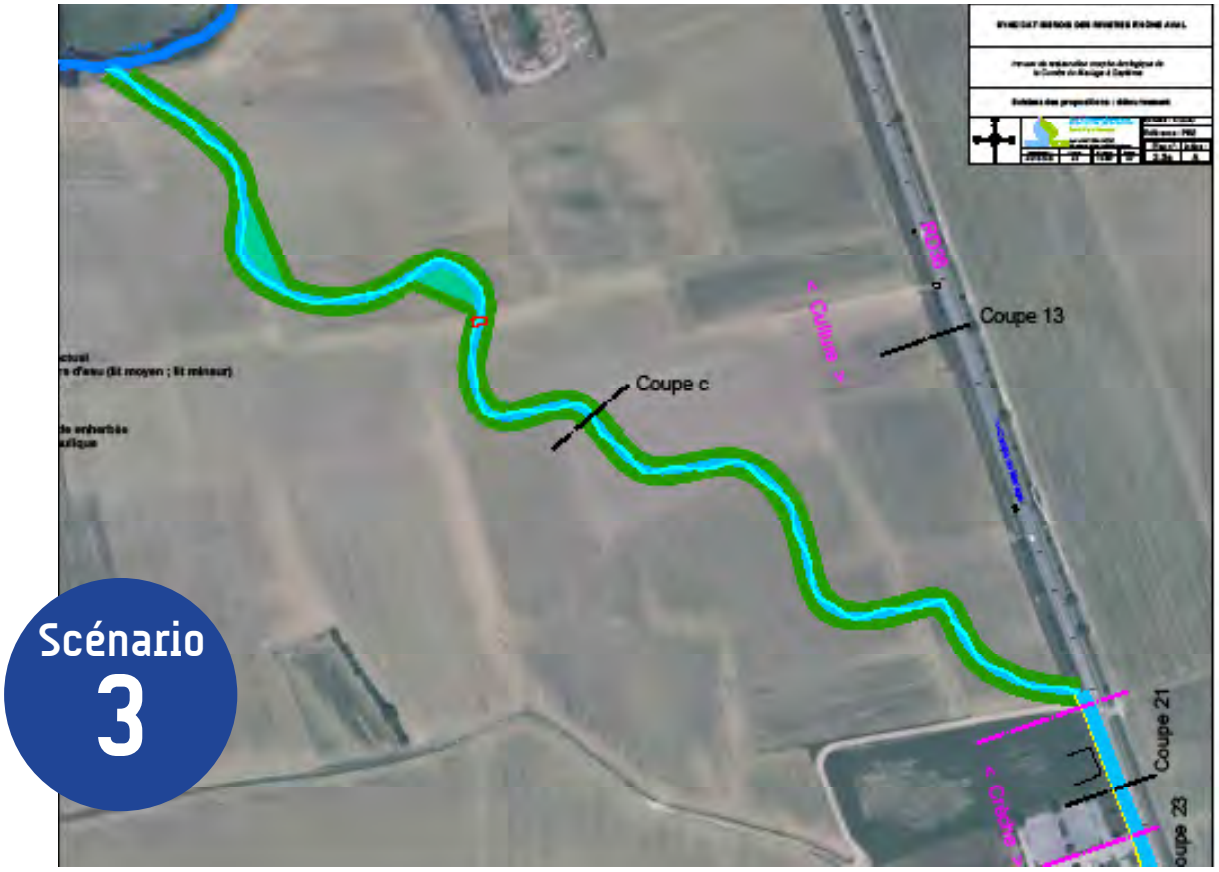

Un troisièmle scénario est proposé. Il consiste à déplacer le lit du cours dans la zone agricole, située au point le plus bas de la topographie naturelle du secteur.

Les aménagements pour les troncons «centre sportif» et «crèche» sont les mêmes pour les 3 scénarios.

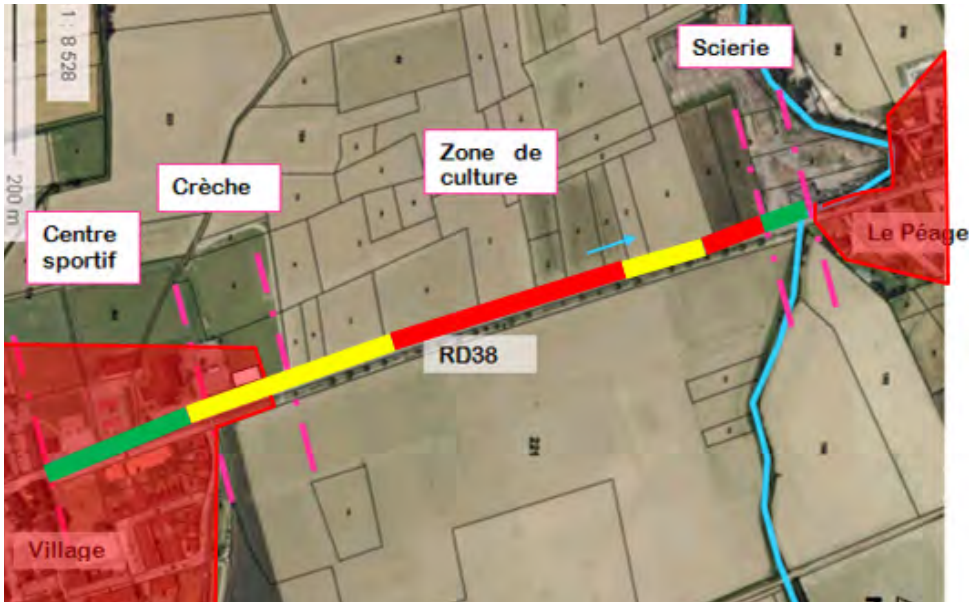

Capacité du cours d'eau a accueillir des crues d'occurence variable

Crue décénale Crue quinquénale Crue bienale

1.CENTRE SPORTIF

Scénario 1 Scénario 2 Scénario 3

les aménagements proposés sur le tronçon « centre sportif» sont les mêmes sur les scénarios 1.2 et 3.
Deux niveaux de protection sont envisagés.

PROTECTION Q30

Réduction de la largeur de la digue et utilisation du maximum de la largeur (8 m) pour élargir le lit moyen et ainsi faire passer la capacité hydraulique à la crue trentennale.

Dimensionnement crue trentennale par modification de la géométrie sur son tracé existant avec des techniques «douces».

PROTECTION Q100

Pour obtenir une capacité jusqu'à la crue centennale, il est nécessaire d'élargir encore le lit moyen et/ou de rehausser les digues.
Pour ne pas empiéter sur les parkings en bordure, il est nécessaire d'utiliser les moyens «durs» : muret.

Dimensionnement crue centennale par modification de la géométrie sur son tracé existant avec des techniques «dures».

2.CRECHE

Scénario 1 Scénario 2 **Scénario 3**

les aménagements proposés sur le tronçon « crèche» sont les mêmes sur les scénarios 1.2 et 3. Deux niveaux de protection sont envisagés

PROTECTION Q30

Pour atteindre une capacité de l'ordre de la crue trentennale, il est nécessaire d'élargir le lit moyen avec déplacement du merlon en rive gauche pour atteindre 7 à 8 m, comme en amont. Du fait de l'espace disponible entre le cours d'eau et le parking et la crèche (de 15 m à 8 m), il est possible de déplacer légèrement le cours d'eau pour l'éloigner de la route et faire méandrer le lit moyen.
Cette solution prend cependant sur les espaces verts en bordure de la crèche.

Dimensionnement crue trentennale par modification de la géométrie sur son tracé existant avec des techniques douces ;

PROTECTION Q100

La capacité jusqu'à la crue centennale peut être obtenu en élargissant le lit moyen jusqu'à 10 m.

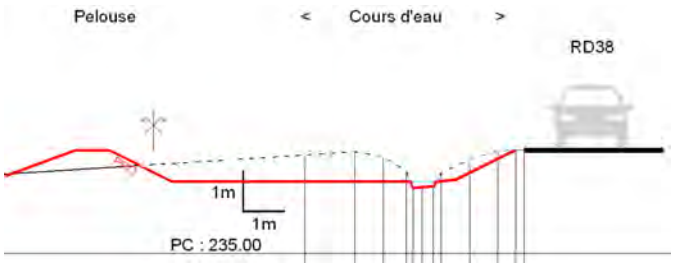

Dimensionnement crue centennale par modification plus importante de la géométrie sur son tracé existant ou avec léger méandrement avec des techniques douces.

3.ZONE DE CULTURE

Scénario 1 Scénario 2

les aménagements sur le tronçon «zone de culture» ci-dessous, sont les mêmes sur les scénarios 1et 2.

L'élargissement du lit moyen, tout en conservant le profil en long, permet d'atteindre une capacité hydraulique suffisante pour : :

- la crue quinquennale (Q5)avec 5 à 6m de largeur
- la crue décennale (Q10) avec 7 à 8m de largeur :

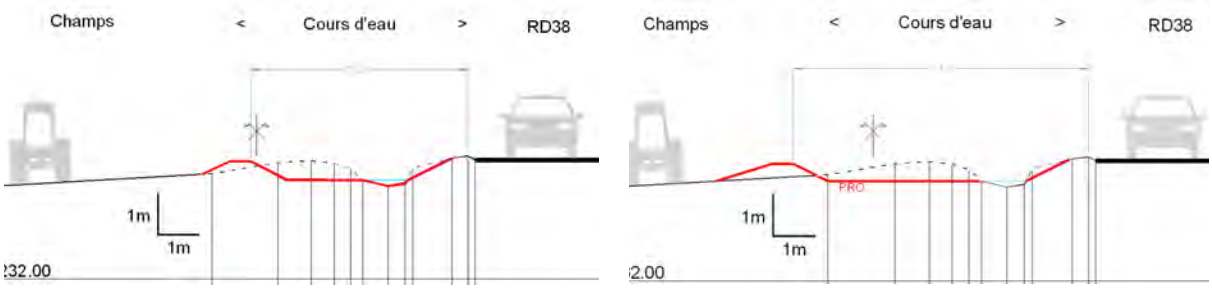

Dimensionnement crue décennale par modification de la géométrie sur son tracé et profil en long existant avec des techniques douces et le maintien d'un merlon en rive gauche ;

Un nouveau profil en long est également envisageable en effaçant la chute aval

L'augmentation de la capacité hydraulique de ce tronçon réduit les débordements à ce niveau mais risque d'augmenter ceux à l'aval, notamment sur des zones à enjeux (Le Péage par exemple). En effet en l'état, les eaux qui débordent côté gauche, vers les champs, sont dirigées, naturellement, par la topographie vers le nord-ouest où ils retrouvent la Véga en contournant Le Péage.

Pour éviter ce report de risque, il est possible :

→ → De recréer un chemin hydraulique secondaire contournant Le Péage, remplaçant le débordement dans les champs :

1- soit en forme de chenal spécifique, en forme de fossé par exemple (4,5m de largeur pour 1m de hauteur).

2- soit sur des terrains restant cultivables avec ou non remodelage (exemple abaissement de 0,3m sur 25m de largeur avec des pentes faibles à 1v/10h) ;

1-

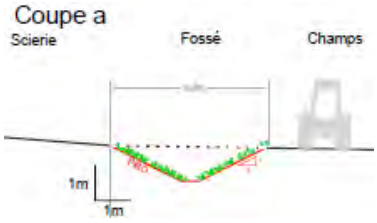

2-

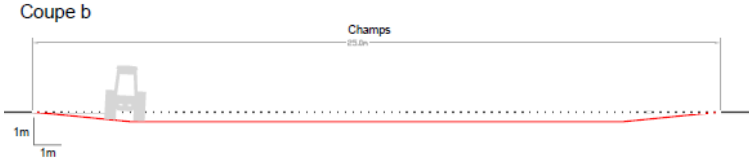

Scénario 3

un troisième scénario est proposé sur le tronçon «zone de culture»

→ De détourner le cours d'eau en lui-même pour déplacer sa confluence en suivant la pente naturelle jusqu'à la Vega.

Dans les deux cas, une petite partie de la zone agricole est «sacrifiée» pour préserver le reste des inondations fréquentes sans reporter les risques au Péage.

Dimensionnement crue décennale par détournement du cours d'eau dans la plaine pour contourner Le Péage avec méandrement et techniques douces.

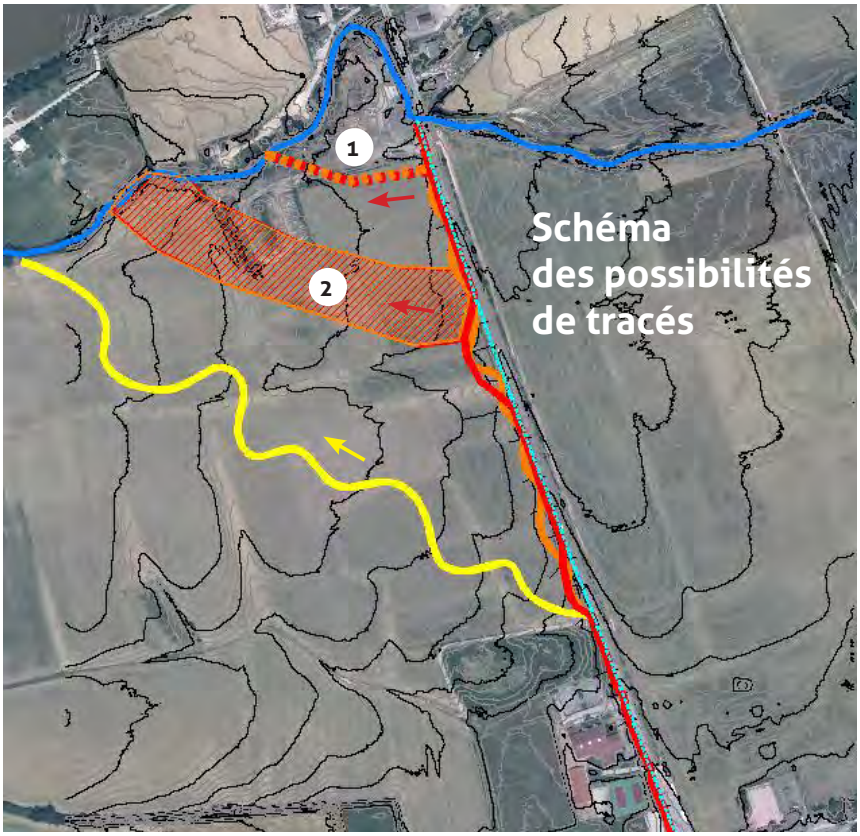

En bleu clair = cours d'eau actuel ;
En orange = avec rectification du profil et méandrement
En rouge = sans rectification du profil
1= Chemin hydraulique secondaire en chenal (tracé à définir)
2= en zone agricole remodelée ou non (emprise à définir)
En jaune = détournement

LES OUVRAGES DE FRANCHISSMENT

Sur ce secteurs 3 ouvrages de franchissement (ponceau en béton) réduisent la capacité d'écoulement. La plupart n'étant plus utilisé, Il est proposé de les supprimer. Pour maintenir une possibilité de franchissement au centre du tronçon, un passage à gué ou un pont bas rustique sont proposés en remplacement. En ce qui concerne l'ouvrage en aval qui est encore utilisé, sa capacité hydraulique étant inférieur au débit de crue quinquennale, il est proposé :

- soit de le remplacer (par un dalot de 2,5 m de largeur) pour être adapté au débit décennal ou au nouveau fond dans le cas de la modification du profil en long ;

- soit de le laisser en l'état en considérant la limitation du débit via le chemin hydraulique de contournement du Péage en amont, dans le cas de la conservation du profil en long.

4.PONT DE LA SCIERIE

Scénario 1 Scénario 2

les aménagements sur le tronçon «pont de la scierie» ne sont pas les mêmes sur les scénarios 1et 2. Ce secteur n'est pas concerné si le scénario 3 est mis en place.

Cette partie se caractérise par la présence d'un mur en béton en rive droite puis d'un bâtiment en rive gauche. L'espace peut cependant être mieux utilisé par le cours d'eau

Scénario 1

En élargissant le lit moyen en rive gauche (servitude de tour d'échelle le long du bâtiment), il est possible de décaler le lit vif du mur pour restaurer une meilleure continuité et d'augmenter la capacité hydraulique à un peu plus du débit décennal.

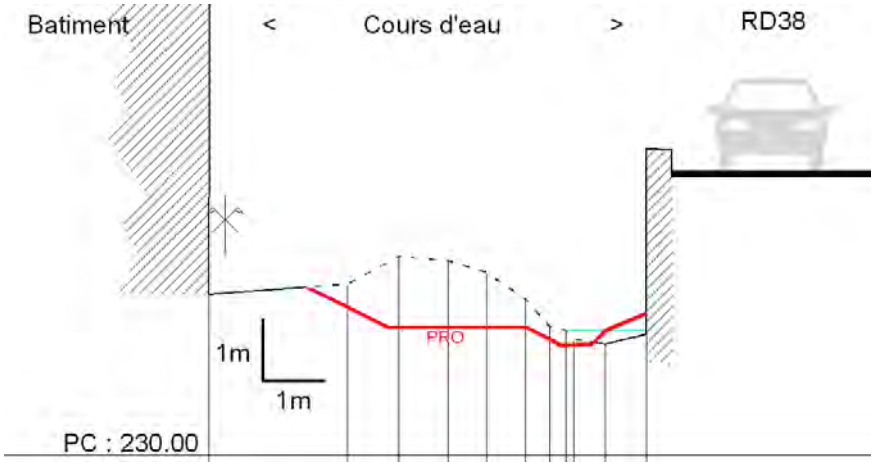

Dimensionnement crue décennale par modification de la géométrie sur son tracé et profil en long existant avec des techniques douces ;

Scénario 2

En cas de rectification du profil en long, cette zone est la plus impactée (abaissement de 0,8 m). Il est toutefois possible en utilisant l'espace disponible de rectifier la géométrie avec des berges en pente douce. Des précautions seront à prendre pour ne pas menacer la stabilité du mur.

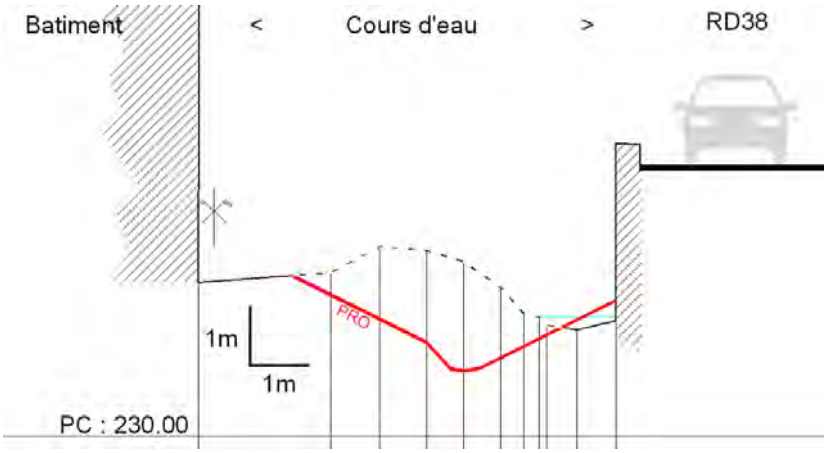

Dimensionnement crue décennale par modification de la géométrie avec modification du profil en long avec des techniques douces.

OUVRAGES : PONT DE LA SCIERIE

cet ouvrage a une capacité hydraulique légèrement en dessous de la crue décennale : sans rectification du profil et avec un chemin hydraulique de contournement du Péage, il peut être conservé en l'état. Dans les autres cas, il faudra le remplacer

5.SUR L'ENSEMBLE DU TRACÉ

- Des meures de diversification de la géométrie permetteront de compenser un tracé global insuffisament méandreux. Il s'agit de faire méandrer le lit vif à l'intérieur du lit moyen (1)
- L'aménagement du lit sera complété par des éléments permettant de faire varier la géométrie interne : micro-seuils, épis, amas de blocs.. (2)
- Dans ou en complément du lit moyen, des zones annexes peuvent être prévues pour favoriser les écotones (milieux de transition entre l'habitat aquatique et celui terrestre) et la diversité écologique. . (3)
- Des plantations d'arbres sont prévues en bordure et localement dans le lit. Toutefois, l'obligation de dégagement le long de la RD38 implique de ne pas planter à moins de 2 m de la route : il est donc nécessaire de décaler le cours d'eau pour laisser un accotement suffisant.
- Dans le cas du maintien du profil en long du cours d'eau, il serait souhaitable de restaurer la continuité piscicole avec le ruisseau de Charantonge. Pour ce faire il faudra prévoir un ouvrage spécifique pour casser la chute infranchisable de la confluence (par exemple en refaisant le lit avec des petites chutes de 20 cm sur une dizaine de mètres). . (4)

Exemples

POINTS DE BLOCAGE ET PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES DES PARTICIPANTS

		Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Points de blocage	Ne résout pas les problèmes d'inondation sur les parcelles agricoles	x	x	
	Méandres trop prononcés (impact foncier)			x
	Gestion de l'entretien au niveau de la coloture de la crèche	x	x	x
	Scénario à visé hydraulique, pas de restauration écologique = répond à agir vite	x		
	Ne règle pas le problème de l'écrasement des batraciens	x	x	
	Durée des travaux (et de la maitrise foncière)			x
Suggestions d'amélioration	Faire confluer la Combe du mariage et la Véga en aval de la scierie			x
	Faire du bras de décharge prévu le nouveau tracé du lit			x
	Crèche : intégrer un mur en béton plutôt qu'un merlon aux limites de la parcelle est	x	x	
	Distance arbre - lit du cours d'eau à revoir + adapter les essences. Envisager un décalage plus important du lit du ruisseau.	x	x	
	Utiliser l'emprise de la scierie (amélioration à réfléchir)	x	x	
	Faire un mix entre 2 et 3 : s'écarter de la voierie en cours de route.		x	x
	Créer un chemin piéton et cycliste + ajouter des haies	x	x	x

ECHELLE DE CONCENSUS

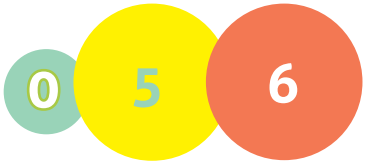

Scénario 1

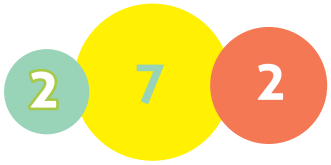

Scénario 2

Scénario 3

NAISSANCE D'UN SCENARIO 4 EN CONCERTATION

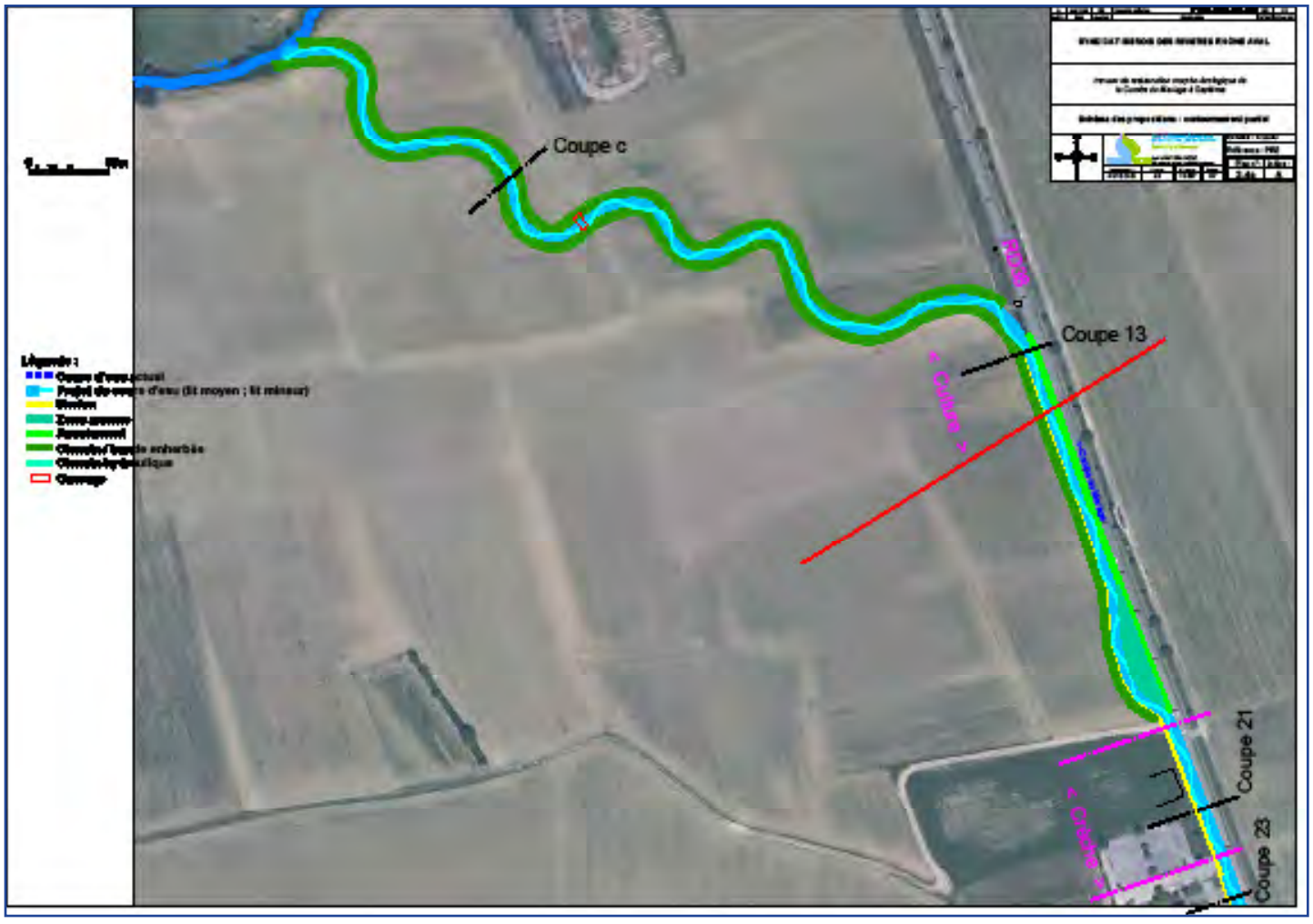

366, rue Stéphane Hessel
ZAC des Basses Echarrières
38 440 Saint-Jean-de-Bournay
04 74 59 73 08
contact@sirra.fr
www.sirra.fr

SIRA
Syndicat isérois des rivières Rhône aval